Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020404-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 avril, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 21 mars 2026

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 24
Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, STREIFF LE BOZEC Armelle, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, GUEGUEN Eric, LE LAY Marc, QUEMENER Annie, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, HANNECART Claire, LE BARS Florian, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GONIDOU Isabelle

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : ANSQUER Alain a donné procuration à COLIN Nathalie, BONNIZEC Audrey a donné procuration à JULIEN LE MAO Solène.

VP/2026/02/04/04 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE : ELECTIONS ET DESIGNATIONS DES REPRESANTANTS COMMUNAUX DANS LES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX ET AUTRES INSTANCES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'il convient d'élire les représentants du conseil municipal dans les divers organismes intercommunaux et autres instances, au scrutin secret à la majorité absolue, sauf si, les membres à l'unanimité décident de ne pas procéder au bulletin secret. (Article L2121-21 du CGCT).

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire. (Article L2121-21 du CGCT).

A l'unanimité, les membres du conseil municipal ont approuvé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020404-DE

Après délibération et à **l'unanimité**, les membres du conseil municipal ont voté et nommé des représentants dans les organismes intercommunaux et autres instances :

1)**Syndicat d'Energie du Finistère** : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants :

T : Rémy Le Coz / Yves Marie Bouër
S : Marc-Ange Biolchini / Marc Le Lay

2) **Syndicat des eaux du Goyen** : 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

T : Marc Ange Biolochini / Yves Marie Bouër
S : Rémy Le Coz

3) **SIVOM de la Baie d'Audierne** : 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

T : Rémy Le Coz / Yves Marie Bouër /Marc Ange Biolchini
S : Alain Ansquer

4) **Conseil Portuaire de Poulgoazec :** 1 Titulaire et 1 suppléant ;

T : Yvan Moullec
S: Marc Ange Biolchini

5) **Association A3JM (Ateliers Jean-Moulin)** : 1 titulaire et 1suppléant

T : Yvan Moullec (d'office).
S : Marc Ange Biolchini

6) **Conseil portuaire de Pors-Poulhan** : Plouhinec y est représenté par un titulaire et un suppléant, le maire de Plouhinec étant le Président d'office et le Maire de Plozevet le Vice-Président.

Yvan Moullec (Président d'office)
Titulaire : Marc Ange Biolchini
Suppléant : Marc Le Lay

7) **Association de maintien à domicile** : 1 Titulaire

Titulaire : Isabelle PALUD

8) **Comité de suivi des Moulins :**

Rémy Le Coz ;
Armelle Streiff le Bozec ;
Sylvie Le Borgne ;
Jean-Jacques Guillou ;
Yves-Marie Bouër

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020404-DE

9)**Commission d'attribution des subventions DETR/DSIL :**

Yvan Moullec

10)**Comité Social Territorial** : 3 délégués titulaires, dont le maire et 3 suppléants :

T: Yvan Moullec / Rémy Le Coz / Solène Julien Le Mao ;

S : Pascal Druon / Annie Quéméner / Marc Ange Biolchini.

Par ailleurs, il a été désigné des membres élus dans diverses instances :

11) Sécurité routière : Isabelle Palud

12) Correspondant défense : Florian Le Bars ;

13) Conseil consultatif de la Halle à marée :

T : Marc Ange BIOLCHINI ;
S : Marc Le Lay

14) Caisse nationale d'action sociale :

Isabelle Palud pour le collège des élus ;
Julien COLLIN, Directeur général des services pour le collège des agents.

15) Comité de rédaction du bulletin communal :

Yvan Moullec Rédacteur en chef
Armelle Streiff Le Bozec
Sylvie Le Borgne
Pascal Druon
Audrey Bonnizec
Claire Hannecart
Yves-Marie Bouër

16) CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : Isabelle Palud

17) Comité culturel :

Armelle Streiff le Bozec
Claire Hannecart
Sandrine Pérénnou
Jean-Jacques Guillou
Annie Quéméner

18) Conseil d'attribution des places en crèche

Yvan Moullec
Sylvie Le Borgne

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260402-VP2026020404-DE

19) Enedis : Rémy Le Coz

20) GRDF : Rémy Le Coz

21) ORANGE : Rémy Le Coz

22) SDIS : Rémy Le Coz

23) Frelons Asiatiques :

Thierry Quéré
Marc Le Lay
Yves-Marie Bouër

24) Breton / Charte Ya d'Ar Brezhoneg :

Armelle Streiff le Bozec
Sylvie Le Borgne
Marc Le Lay

20) Membres accompagnant le CMJ (Conseil Municipal des jeunes) :

Sylvie Le Borgne
Patricia Gomet
Françoise Freney
Marie-Yvonne Lucas
Bruno Gonidou

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 2 avril 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC

La Secrétaire de séance,

Isabelle PALUD

